

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue mardi,
le 13 août 2009 à 20h00 à la bibliothèque de Luskville, située au 2024 route 148, Pontiac
à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers Harold
McKenny, Jim Coyle et Garry Dagenais.

ABSENCES MOTIVÉES : Lawrence Tracey, Raymond Gougeon et Brian Middlemiss,
conseillers.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général et son adjointe.

Ouverture de la séance à 20h40

09-08-287

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Eau potable
3. Pompiers
4. Levée de la séance

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU d'adopter cet l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

09-08-288

EAU POTABLE – ÉTUDE ALTERNATIVE – STATION DE POMPAGE

CONSIDÉRANT la demande du MAMROT pour l'étude des alternatives concernant la
station de pompage ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de connaître les impacts financiers ainsi que les
avantages et désavantages de rénover ou déplacer la station de pompage des eaux brutes ;

Il est

Proposé par Harold McKenny
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde à CIMA+, le mandat d'effectuer une étude
des alternatives concernant la station de pompage des eaux brutes. Une somme de
12 500,00 \$ avant taxes est autorisée à ces fins.

Adoptée

09-08-289

VÊTEMENTS POMPIERS

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas eu de sommes allouées pour l'habillement des
pompiers en 2007-2008;

CONSIDÉRANT QUE des dépenses à ces fins avaient été autorisées;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte

Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité paie les factures au montant total de 4 139,39 \$ à Les Distributeurs R. Nicholls Inc. pour l'habillement des pompiers 2007-2008;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la municipalité paie la somme de 100,00 \$ directement à chaque pompier pour l'habillement de 2009 sous présentation d'une facture approuvée par le Chef, M. Tom Howard.

Adoptée

09-08-290

CODE NATIONAL DES INCENDIES DU QUÉBEC

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte

Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité se procure une version récente française et anglaise du Code National des Incendies du Québec.

Adoptée

09-08-291

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est

Proposé par Garry Dagenais

Appuyé par Harold McKenny

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 21h10 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL